

Compte rendu de la séance du 08 juin 2018

Secrétaire de séance : Julien EBERHART

Ordre du jour :

1) Demande de subvention à la Région Grand Est.

Délibérations du conseil :

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION GRAND EST POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PLACETTE (DE 2018 016)

Monsieur le Maire expose que le projet d'aménagement d'une placette en enrobé rue de l'Église est susceptible de bénéficier d'une subvention de la Région Grand Est au titre du Dispositif Régional de Soutien aux Investissements des Communes Rurales.

La participation de la Région est plafonnée au maximum à 25% du montant à la charge du bénéficiaire.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 47 000 € HT

Autofinancement communal : 35 250 €

Région : 11 750 €

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant :

Le projet sera entièrement réalisé en 2019.

Monsieur le Maire précise que le dossier de demande de subvention comportera les éléments suivants :

- Délibération de l'organe délibérant de la collectivité,
- Formulaire de demande dûment complété,
- Études de maîtrise d'œuvre,
- Notice descriptive du projet,
- Estimatif financier des dépenses,
- Plan de financement prévisionnel de l'opération,
- Relevé d'Identité Bancaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DÉCIDE, à l'unanimité** :

- d'arrêter le projet d'aménagement d'une placette rue de l'Église,
- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus
- de solliciter une subvention auprès de la Région grand Est
- d'autoriser le maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

